

## **Commission mondiale des aires protégées (CMAP) Rapport 2017-2021**

**Présidence : Kathy MacKinnon**

### **1. Mission**

Elaborer et promouvoir des conseils et des politiques scientifiques et techniques qui encouragent l'établissement d'un réseau représentatif mondial efficacement géré et équitablement gouverné d'aires protégées terrestres et marines, incluant notamment les zones d'importance particulière pour la biodiversité et les services écosystémiques.

### **2. Vision**

Les aires protégées sont reconnues et valorisées comme des solutions fondées sur la nature pour répondre aux défis de la planète relatifs à la conservation de la nature, et offrir des bénéfices à la santé humaine, aux moyens d'existence et au bien-être.

### **3. But**

Une meilleure prise de conscience du rôle de systèmes bien gérés d'aires protégées pour soutenir la prospérité humaine et les moyens d'existence, afin de plaider en faveur de l'augmentation du niveau des investissements dans les aires protégées, du développement et du renforcement de l'efficacité de la gestion.

### **4. Objectifs**

Les objectifs de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN pour 2017-2020 sont alignés avec la Promesse de Sydney :

- 1) Encourager et soutenir les efforts mondiaux pour développer et gérer efficacement les réseaux d'aires protégées afin d'atteindre les Objectifs d'Aichi pour mettre un terme à la perte de biodiversité, en particulier en atteignant l'Objectif d'Aichi n°11 ;
- 2) Reconnaître et intégrer les aires protégées comme solutions naturelles pour faire face aux problèmes mondiaux comme le changement climatique, la dégradation des terres, la sécurité alimentaire et hydrique, la santé et le bien-être ;
- 3) Plaider en faveur de l'investissement dans les réseaux d'aires protégées, en étant soutenu par des politiques publiques, des incitations, un renforcement des capacités et un financement durable ;
- 4) Inspirer le monde entier, de toutes générations, géographies et cultures, à expérimenter et à valoriser les merveilles de la nature par le biais des aires protégées, et encourager un soutien plus fort envers la conservation des écosystèmes naturels ; et
- 5) Se servir de notre rôle mondialement reconnu comme vulgarisateur de savoir et élaborateur de normes pour les aires protégées afin de soutenir les efforts pour améliorer les normes et pratiques de la gouvernance et de la gestion des aires protégées à l'échelle mondiale.

## 5. Priorités et réalisations

La CMAP fête son 60<sup>e</sup> anniversaire en 2020, et a montré qu'elle est un mécanisme efficace pour promouvoir des bonnes pratiques pour la planification et la gestion des aires protégées. Au cours des quatre dernières années, la Commission a contribué à la production de savoir et à la mise en œuvre de trois Domaines de programmes de l'UICN, par un programme de travail commun avec le Programme mondial des aires protégées, le Programme mondial du milieu marin et polaire, et le Programme du Patrimoine mondial. Le présent rapport détaille les progrès réalisés dans ce programme de travail commun, et ainsi que les autres activités et produits importants de la CMAP, notamment les contributions de la CMAP à la mise en œuvre de plusieurs conventions internationales, notamment la Convention sur la diversité biologique (CDB).

### Domaine de Programme de l'UICN : Valoriser et conserver la nature

#### Étendre la couverture des aires protégées

La CMAP travaille avec des partenaires nationaux et internationaux pour développer la couverture des aires protégées afin d'inclure des zones importantes pour la biodiversité marine, terrestre et d'eau douce. L'objectif 11 d'Aichi du Plan stratégique pour la biodiversité de la CDB établit un objectif de 10% de couverture d'aires protégées pour les écosystèmes marins, et de 17% pour les écosystèmes terrestres et les eaux intérieures d'ici à 2020. La CMAP est membre du Partenariat mondial sur l'Objectif 11 d'Aichi, organisé par le Secrétariat de la CDB, et fournit son aide pour les ateliers régionaux et les évaluations afin de mobiliser des actions nationales pour atteindre les objectifs.

La CMAP travaille avec le Secrétariat de l'UICN et le CMSC-PNUE pour fournir des informations précises et actualisées sur les aires protégées et conservées et les progrès réalisés vers l'Objectif 11 d'Aichi. La plateforme Protected Planet, basée sur la Base de données mondiale sur les aires protégées, offre aux décideurs et à la communauté de professionnels les meilleures informations mondiales, connaissances et outils possibles pour la planification et la gestion des aires de conservation. Une Base de données mondiale sur l'efficacité de la gestion des aires protégées est également mise à jour et développée en parallèle à la Base de données mondiale sur les aires protégées. Depuis 2012, un rapport, *Protected Planet*, est publié tous les deux ans, résumant l'état de la couverture des aires protégées et leur représentation écologique dans le monde, avec des sujets comme la gouvernance et le financement. La CMAP a collaboré avec le CMSC-PNUE afin de publier les rapports bi-annuels *Protected Planet* pour la COP13 de la CDB (Mexique), la COP14 (Égypte) et aide actuellement à la mise à jour et au rapport de synthèse prévus pour la COP15. Des membres importants de la CMAP ont consacré beaucoup de temps à améliorer la qualité des données dans la Base de données mondiale sur les aires protégées et la Base de données mondiale sur l'efficacité de la gestion des AP, et ont également participé à l'écriture du contenu et à la correction des rapports *Protected Planet*.

La CMAP travaille avec des partenaires nationaux dans la conception et la réalisation de réseaux d'aires protégées écologiquement représentatifs et bien connectés et leur gestion efficace. La CMAP fait partie de la structure de gouvernance du partenariat sur les Zones clés pour la biodiversité (ZCB) et contribue à l'élaboration des normes ZCB, aux évaluations nationales des ZCB et à la promotion d'une meilleure protection des ZCB pour une meilleure représentation écologique dans les réseaux d'aires protégées. Le travail de la CMAP pour faire reconnaître et signaler les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) contribuera également à une meilleure couverture des aires conservées et à une meilleure représentation écologique. La CMAP promeut depuis longtemps les principes de conservation de la connectivité, et a récemment facilité un dialogue mondial sur la connectivité écologique, ayant abouti à un [nouveau document d'orientation pour l'établissement de corridors écologiques et de réseaux de conservation](#). Le Groupe de

spécialistes sur la connectivité a également travaillé avec la Convention sur les espèces migratoires afin de faciliter l'adoption de la conservation de la connectivité écologique comme l'un des principaux piliers du Plan stratégique 2020-2030 de la Convention sur les espèces migratoires. Des réseaux de soutien régional ont également été créés afin d'améliorer la coopération pour une conservation transfrontalière.

### **Une gestion efficace**

Il est de plus en plus établi que la « qualité » des aires protégées est aussi importante que la « quantité ». La CMAP travaille depuis de nombreuses années avec des agences nationales pour réaliser des évaluations d'efficacité de la gestion. Au cours des quatre dernières années, elle a travaillé avec le Programme mondial des aires protégées et des partenaires nationaux pour développer et promouvoir davantage la qualité de la gestion, grâce à la Liste verte pour les aires protégées et conservées. La norme de la Liste verte a été officiellement approuvée par le Conseil en 2017, et un programme renforcé et intégré a été déployé par des projets impliquant le Programme mondial des aires protégées, la CMAP et les Bureaux régionaux de l'UICN. La norme peut être appliquée aux AP gérées par les gouvernements et aux aires protégées et conservées régies par d'autres accords de gouvernance. La Liste verte des aires protégées et conservées est désormais totalement opérationnelle dans plus de 50 pays, et est appliquée aux aires protégées marines et terrestres. Plusieurs pays utilisent cette norme comme base pour améliorer la gestion dans tout leur réseau d'AP, et pas seulement pour identifier les AP les mieux gérées. Les membres de la CMAP sont impliqués dans la gestion, la gouvernance, le développement et la mise en œuvre de l'Initiative de la Liste verte. La présidence de la CMAP sert de présidence pour la supervision du Comité de la Liste verte, et le Groupe de spécialistes sur la Liste verte de la CMAP est représenté au Comité de gestion de la Liste verte de l'UICN. Au niveau national, les membres de la CMAP sont impliqués dans les Groupes d'évaluation d'experts nationaux, et offrent ainsi leurs conseils d'experts pour la nomination et l'évaluation des sites candidats.

### **Aires marines protégées**

En août 2020, la couverture des aires protégées terrestres est passée à 15,2% de la surface de la Terre. Mais les plus grosses avancées en matière de conservation depuis le Congrès mondial de la nature d'Hawai'i en 2016 concernent les aires protégées océaniques : les aires marines protégées couvrent aujourd'hui 7,4% des océans. Cette augmentation significative d'aires marines protégées peut être attribuée à la création de plusieurs très grandes AMP au cours de ces quatre dernières années, notamment au Mexique, au Brésil, aux États-Unis et ailleurs. La CMAP a aidé à identifier les zones renfermant une biodiversité marine importante. Par exemple, le Groupe d'études sur les mammifères marins d'aires protégées de la CSE/CMAP a organisé six ateliers régionaux afin d'identifier les Zones importantes pour les mammifères marins dans la plupart de l'hémisphère sud, et ces Zones ont contribué au travail d'identification des Aires d'importance écologique ou biologique de la CDB. La CMAP Milieu marin travaille avec le CMSC pour permettre l'obtention de chiffres à jour « à la demande » sur les progrès des AMP. Le lancement de <https://www.protectedplanet.net/marine> a ainsi révolutionné l'approvisionnement de données en permettant aux utilisateurs d'avoir un aperçu des progrès actuels en temps réel.

La CMAP Milieu marin travaille étroitement avec le Programme mondial du milieu marin et polaire de l'UICN. Il travaille avec d'autres partenaires, comme Pew, pour élaborer des normes d'AMP pour une protection et une gestion efficaces, et les [Lignes directrices sur les AMP](#) ont été révisées pour refléter les motions actuelles et les autres évolutions contenues dans les normes. Des [Lignes directrices pour la création et la gestion des grandes aires marines protégées](#) ont également été publiées. Le Groupe d'études sur le milieu marin continue également à jouer un rôle essentiel dans le cadre de l'Alliance sur la haute mer, afin d'influencer la stratégie et la politique sur la haute mer.

Plusieurs événements importants ont été organisés avec des membres sur des questions marines pendant cette période quadriennale, contribuant ainsi pour la plupart au travail de politique internationale. Citons par ex. l'implication de la CMAP dans le Congrès international sur les aires marines protégées au Chili. Depuis 2018, de gros efforts se portent sur le développement d'objectifs marins pour le cadre pour l'après-2020 de la CDB. Cette volonté s'appuie sur l'appel du Congrès mondial des parcs à protéger 30% de l'océan, que l'on retrouve dans une résolution de l'UICN de 2016. Il est important de ne pas seulement se focaliser sur une protection d'au moins 30%, mais sur un engagement dans 100% des océans, afin de garantir une gestion et une utilisation plus durables et d'inverser le déclin de la santé des océans. Le travail sur les réseaux sociaux autour des questions marines s'est accru, et de nouvelles vidéos ont été diffusées par la CMAP Milieu marin : par exemple « Making waves » par le 4<sup>e</sup> Congrès international sur les AMP, et plus récemment un film promotionnel financé par le gouvernement du Royaume-Uni et raconté par le chanteur Sting, pour promouvoir la protection d'au moins 30% de l'océan.

### **Patrimoine mondial**

La CMAP travaille étroitement avec le programme du Patrimoine mondial, avec une vice-Présidence et un Groupe de spécialistes consacrés au Patrimoine mondial. Ces quatre dernières années, plusieurs membres de la CMAP ont contribué aux évaluations des sites du Patrimoine mondial, notamment aux nouvelles nominations et à l'identification des sites où des actions de sauvegarde sont nécessaires. La CMAP était représentée dans le Groupe sur le Patrimoine mondial de l'UICN, et était présente à chaque réunion du Comité du Patrimoine mondial dans le cadre de la délégation de l'UICN. Elle participait ainsi au rôle de l'UICN en tant qu'organisme consultatif auprès de la Convention sur le patrimoine mondial pour les sites naturels et mixtes. Les membres de la CMAP ont fortement contribué à la rédaction du [Rapport sur l'Horizon du Patrimoine mondial de l'UICN](#). La CMAP a co-sponsorisé des orientations thématiques sur [Le patrimoine mondial, la vie sauvage, et les grands paysages terrestres et marins](#). Les membres de la CMAP ont initié (par une résolution du Congrès) puis participé à la rédaction de la nouvelle [Politique de l'UICN sur les forêts primaires](#). Le Groupe de spécialistes sur le géopatrimoine a également contribué à la publication du rapport [World Heritage Volcanos](#) (Volcans du Patrimoine mondial), publié en 2019.

### **Mise en œuvre des conventions liées à la biodiversité**

La CMAP et le Programme mondial des aires protégées travaillent étroitement avec les gouvernements nationaux et le Secrétariat de la CDB pour mettre en œuvre les objectifs de l'Objectif 11 d'Aichi. La CMAP a contribué à la rédaction des documents de position de l'UICN, et a fait partie de la délégation de l'UICN aux réunions scientifiques et techniques de la CDB, aux groupes de travail ad hoc, et aux événements parallèles organisés sur des sujets essentiels lors des réunions de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT) et de la COP. Ces quatre dernières années, la CMAP a fourni une contribution précieuse à la politique internationale dans le domaine des AMCEZ telles que mentionnées dans l'Objectif 11 d'Aichi - voir ci-dessous. Les membres de la CMAP s'engagent également avec d'autres conventions liées à la biodiversité, comme la Convention sur les espèces migratoires, et contribuent aux approches basées sur les écosystèmes afin de lutter contre le changement climatique par le biais de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

### **Communiquer autour de la valeur des aires protégées et de la nature**

La CMAP continue à défendre la valeur des réseaux bien gérés d'aires protégées afin de sensibiliser le public autour de leurs multiples valeurs biologiques, sociales et économiques, et plaide pour des niveaux plus élevés d'investissement dans les aires protégées, leur

expansion et l'efficacité de leur gestion. En 2015, la CMAP a créé un Groupe d'études commun avec la Commission de l'éducation et de la communication (CEC) pour mettre en place l'initiative [#NaturePourTous](#), qui a été lancée au Congrès mondial de la nature 2016, et a organisé une série d'événements au Pavillon #NaturePourTous. #NaturePourTous est un effort commun entre Commissions, et est passée d'un jeune groupe de 30 partenaires en 2016 à un réseau de plus de 400 organisations en 2020, qui partagent leur [récits](#) et [ressources](#) pour inspirer et informer le public sur les divers bénéfices de la connexion de la nature pour les aires protégées, les peuples et la planète. Le partenariat #NaturePourTous a organisé une série d'événements pour impliquer la jeunesse, les urbains et un groupe plus large autour de la conservation, avec notamment divers événements aux pavillons du 24<sup>e</sup> Jamboree mondial des scouts, organisé en Virginie occidentale en 2019, et au Congrès latino-américain des parcs au Pérou. #NaturePourTous consolide les recherches et les connaissances liées aux relations humaines positives avec la nature et les aires protégées par le biais de la [Zone de découverte #NaturePourTous](#). La Zone découverte propose une collection diverse et significative de ressources informatives et éducatives dans divers médias, organisées autour des [Stratégies #NaturePourTous](#), pour engager des audiences plus larges.

### **Renforcement des capacités**

Le renforcement des capacités est un élément essentiel de toutes les activités de la CMAP. La CMAP travaille avec le Programme mondial des aires protégées (PMAP) et d'autres partenaires afin de renforcer les capacités institutionnelles et les compétences des professionnels, afin d'accroître la conception, la gestion et la gouvernance des réseaux d'aires protégées, y compris par l'élaboration de modules de formation et de lignes directrices sur les bonnes pratiques. Des progrès importants ont été faits dans la mise en œuvre du Cadre stratégique de la CMAP de l'UICN pour le renforcement des capacités dans les aires protégées et conservées, issu du Congrès mondial des parcs de l'UICN. Dans le cadre de l'initiative pour le renforcement des capacités, la CMAP a publié un Registre mondial des compétences pour les professionnels des aires protégées, avec des normes pour les professionnels d'aires protégées au niveau du site et du système. Celles-ci sont très utilisées et ont été traduites en [anglais](#), [français](#), [népalais](#), [birman](#), et [espagnol](#). Les responsables du renforcement des capacités de la CMAP travaillent également avec le Programme mondial des aires protégées (PMAP) pour contribuer à un renforcement des capacités approprié dans le cadre du nouveau projet de l'UICN BIOPAMA2, commencé début 2017, et axé sur le renforcement des capacités pour les gestionnaires d'aires protégées en Afrique sub-Saharienne, Pacifique et Caraïbes. Dans la région d'Afrique de l'Ouest et centrale, la vice-Présidence de la CMAP a également travaillé avec le Programme sur les aires protégées africaines et la conservation (PAPACO), afin de proposer une formation en ligne ouverte (MOOC) sur la gestion des aires protégées en français. La CMAP travaille également avec la Société zoologique de Londres et le National Geographic sur des programmes pilotes pour les professionnels des aires protégées.

La CMAP a créé une page Facebook très populaire sur les aires protégées et l'apprentissage dans le domaine de la conservation, et publie quotidiennement des opportunités de formation et d'apprentissage. Avec d'autres ONG et la Fondation internationale des gardes forestiers, elle fait également partie d'une coalition mondiale pour soutenir les améliorations dans les conditions d'emploi et de travail, la performance, la conduite et la responsabilité des gardes forestiers. L'Alliance universelle pour le soutien aux gardes forestiers (acronyme anglais : URSA), qui proposera un « nouveau contrat » pour les gardes forestiers d'espaces sauvages, notamment des normes mondiales sur le bien-être et un code de conduite, a été lancée le 31 juillet 2020, journée internationale du garde forestier. Par ailleurs, la CMAP travaille avec les peuples autochtones pour renforcer leurs capacités et l'engagement avec les aires protégées et conservées. Le groupe a également

créé un [Groupe d'action mondiale sur les réseaux de connaissances](#) et des indicateurs de bien-être.

Les [Lignes directrices des meilleures pratiques](#) sont des produits de connaissances essentiels de la CMAP, et sont utilisées dans le monde entier par les professionnels des aires protégées. La CMAP a nommé un Comité de publications volontaire, et un Editeur de la série pour superviser la rédaction de toutes les publications de la CMAP, y compris les lignes directrices et les rapports techniques. Au cours de la période quadriennale, des groupes de spécialistes et des groupes d'études ont rédigé et publié des Lignes directrices des meilleures pratiques sur : la création et la gestion des aires marines protégées, les aires protégées à gouvernance privée, la gestion du tourisme et des visiteurs, la gestion de la vie sauvage, les réseaux de connectivité et écologiques, le géopatrimoine ; et des rapports techniques sur les compétences des AP, les AMCEZ, les concessions touristiques, et les outils pour suivre et valoriser les services écosystémiques. Toutes ces Lignes directrices sont publiées en collaboration avec le Secrétariat de la CDB, conformément à la demande de la CDB d'obtenir une aide de l'UICN/CMAP pour rédiger les orientations sur la gestion des aires protégées. Elles ont été traduites en plusieurs langues pour la plupart. Les Lignes directrices des meilleures pratiques pour le tourisme sont par exemple désormais disponibles en [anglais](#), [français](#), [allemand](#), [mongol](#), [espagnol](#) et [portugais](#), et une traduction en chinois est en cours par l'UICN. D'autres Lignes directrices sont en cours d'élaboration, notamment sur les valeurs culturelles et spirituelles des aires protégées.

En 2014, à la fin du Congrès mondial des parcs, la CMAP a publié un ebook de référence : *Gouvernance et gestion des aires protégées*, un livre héritage du Congrès mondial des parcs. Ce livre inclut les dernières informations sur la planification, la gestion et la gouvernance des aires protégées. Il a été écrit par de nombreux contributeurs bénévoles de la CMAP. Il est désormais publié par les presses universitaires nationales australiennes et est [disponible gratuitement en PDF téléchargeable, en entier ou par chapitres](#). À ce jour, il a été téléchargé plus de 100 000 fois, dans 155 pays. Les chapitres individuels offrent des lectures et des conseils de référence pour la formation et la formation universitaire pour les professionnels des aires protégées. La CMAP a aidé à la traduction du livre en espagnol, en collaboration avec l'université El Bosque, en Colombie. La traduction espagnole a été lancée lors du Congrès CAPLACIII, au Pérou, en octobre 2019, et est également disponible gratuitement en ligne. [Une version française](#) est en préparation, et plusieurs modules sont déjà prêts.

Les groupes de spécialistes de la CMAP ont également préparé des formations en ligne et des études de cas sur la gestion des aires protégées, le tourisme durable, les AMCEZ et la Liste verte. Avec le Programme mondial des aires protégées, la CMAP a aidé au développement de l'initiative PANORAMA Solution pour une planète en bonne santé, qui inclut désormais plus de 500 études de cas révisées par des pairs, lesquelles illustrent les bonnes pratiques et l'innovation dans les aires protégées, ainsi que des solutions ayant fait leurs preuves dans la conservation et le développement. En plus des MOOC en ligne, les membres de la CMAP s'engagent régulièrement dans des ateliers et des formations pour les professionnels des AP, par exemple lors de l'Académie européenne des Parcs, à Klagenfurt, Allemagne, et lors d'ateliers annuels de renforcement des capacités pour les jeunes professionnels à l'université de Tsukuba, au Japon (en partenariat avec l'UICN, l'ICCROM et l'ICOMOS) sur les *Liens entre nature et culture dans la conservation*. Se préparant pour le Congrès mondial de la nature, le Programme mondial des aires protégées et la CMAP collaborent afin de proposer des webinaires sur les principaux thèmes et problématiques des AP, dans le cadre d'un parcours virtuel intitulé *Sites virtuels : Un parcours jusqu'à Marseille*, qui culminera avec l'organisation d'événements au Pavillon Protected Planet lors du Congrès mondial de la nature.

Outre ces produits de connaissances et ces efforts de renforcement des capacités, les membres de la CMAP ont publié un corpus important de littérature scientifique. Le journal en ligne gratuit de la Commission, *PARKS*, est publié deux fois par an, et offre des articles informatifs sur les bonnes pratiques et les innovations dans les aires protégées et la conservation. De nombreux auteurs sont originaires de pays en développement. Le numéro spécial sur les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) en 2018 a été téléchargé plus de 9 000 fois. Un numéro spécial sur les impacts du COVID-19 et le rôle des aires protégées dans le redressement après la pandémie sera lancé avant l'ouverture du Congrès mondial de la nature à Marseille.

Des membres de la CMAP et des groupes de spécialistes ont également contribué à un grand nombre d'articles et de rapports sur des sujets importants liés aux aires protégées et à la conservation, dans des livres et des journaux scientifiques en ligne ou des hors-série, comme *Nature*, *Oryx*, *PLOS1* et *Aquatic Conservation*. Plusieurs rapports importants ont également été publiés afin de coïncider avec des événements de taille : les rapports du Groupe sur le milieu marin sur le réchauffement des océans (pour le Congrès de l'UICN 2016) et la déoxygenation des océans (pour la COP22 de la CCNUCC en 2019).

### **Domaine de Programme de l'UICN : Promouvoir et encourager une gouvernance efficace et équitable des ressources naturelles**

La CMAP s'engage à promouvoir tous les types de gouvernance pour les aires protégées, et à accroître la participation des populations autochtones et des communautés locales dans la gouvernance et la gestion des aires protégées et conservées. Ces ambitions contribueront à la réalisation du Programme de travail sur les aires protégées de la CDB et de l'Objectif 11 d'Aichi du Plan stratégique pour la biodiversité.

#### **Gouvernance et équité**

La CMAP a une vice-présidence dédiée pour la gouvernance, et un groupe de spécialistes sur la gouvernance. En travaillant avec le Programme mondial des aires protégées et d'autres partenaires, notamment le PNUD et le Consortium des Aires conservées par des communautés autochtones et locales, les membres de la CMAP ont pu tester la Boîte à outils sur la gouvernance et les méthodologies sur la gouvernance dans différentes régions. La plupart de ces aires sont actuellement cartographiées et, avec le consentement des communautés, les données sont enregistrées dans le registre des Aires conservées par des communautés autochtones et locales au CMSC-PNUE. Plusieurs ateliers régionaux et formations ont eu lieu sur la gouvernance et l'équité dans des aires protégées et conservées. Un nouvel outil pour l'évaluation des sites sur la gouvernance et l'équité est en développement, avec des tests sur le terrain en Asie, Afrique, Europe et Amérique latine.

#### **Aires protégées à gouvernance privée**

La CMAP a répondu au mandat des Membres (résolution de l'UICN [WCC-2016-Res-036](#) : Soutenir les aires protégées à gouvernance privée) en offrant des [Orientations sur les aires protégées à gouvernance privée](#) (dans les trois langues statutaires de l'UICN). Elles permettent de clarifier les aires protégées à gouvernance privée, d'élever et d'encourager la conservation volontaire, et d'étudier davantage l'ampleur, la configuration et la contribution des aires protégées à gouvernance privée dans l'Objectif 11 d'Aichi. Les membres de la CMAP ont rédigé des orientations sur l'accès et le partage des avantages pour les aires protégées, et ont développé et piloté l'outil d'Évaluation des avantages des aires protégées+ (PABAT+) qui évalue les avantages apportés aux différentes parties prenantes. Au cours de cette période quadriennale, l'outil a été utilisé pour évaluer diverses aires protégées dans l'Arc dinarique, l'Europe du Sud-est, et la Colombie.

## **Autres mesures de conservation efficaces par zone**

Ces quatre dernières années, la CMAP a grandement collaboré avec le Secrétariat et les Parties à la Convention sur la diversité biologique sur la définition, l'identification et le soutien des autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ), telles que défini dans l'Objectif 11 d'Aichi. Un groupe d'études de la CMAP a coordonné plusieurs ateliers pour rédiger des lignes directrices techniques pour les AMCEZ. Les orientations provisoires ont été largement utilisées dans les débats de la CDB et ont fourni une contribution précieuse pour la décision 14/8 de la CDB, adoptée en 2018, sur la définition et les critères pour les AMCEZ. La décision de la CDB appelait également l'UICN et la CMAP à soutenir la mise en œuvre. Le groupe d'études de la CMAP a publié un [rapport technique sur la reconnaissance et le signalement des autres mesures de conservation efficaces par zone](#), ainsi qu'un [numéro spécial de PARKS](#) avec des études de cas de zones régies par des accords de gouvernance différents et qui contribuent à des résultats efficaces sur le long terme pour la biodiversité, et qui sont donc d'autres mesures de conservation efficaces par zone candidates susceptibles de contribuer à l'Objectif 11 d'Aichi.

Les autres mesures de conservation efficaces par zone peuvent inclure les zones qui répondent à la définition d'une AP de l'UICN, mais qui demandent également de prendre en compte les efforts en faveur de la conservation volontaires et accessoires pouvant contribuer à une plus grande résilience et à une meilleure connectivité entre zones de conservation. Le groupe d'études développe maintenant des méthodologies au niveau du site pour identifier les AMCEZ et les tester dans des sites pilotes terrestres et marins. La CMAP travaille également avec le CMSC-PNUE pour mettre au point une base de données AMCEZ sur la plateforme Protected Planet, et des procédures de signalement et de vérification.

## **Domaine de Programme de l'UICN : Des solutions basées sur la nature pour relever les défis mondiaux de la société**

La CMAP a continué à travailler avec le PMAP, d'autres programmes mondiaux de l'UICN et les trois Conventions de Rio pour plaider en faveur de l'intégration des aires protégées dans les politiques, plans et stratégies nationales, afin de faire face aux défis mondiaux. Ces dix dernières années, le rôle des aires protégées comme solutions naturelles pour faire face aux défis mondiaux a acquis une reconnaissance officielle auprès de partenaires essentiels : déclarations explicites de la CDB, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, de Ramsar, des Objectifs de développement durable (ODD) ; et liens avec le travail de l'UICN et d'autres secteurs sur les solutions fondées sur la nature. Depuis le Congrès mondial des parcs en 2014, la CMAP a continué son travail pour démontrer la pertinence des aires protégées dans les questions économiques et sociales comme la sécurité hydrique et alimentaire, la réduction des risques de catastrophes, et le bien-être et la prospérité des populations. Son travail se consacre désormais sur le renforcement des capacités plutôt que sur le plaidoyer en faveur de leurs bénéficiaires. La CMAP met également l'accent sur le rôle des services écosystémiques dans les objectifs pour l'après-2020, et sur le développement d'indicateurs de mesure.

## **Changement climatique**

La CMAP travaille avec les Parties à la CCNUCC pour que les aires protégées soient vues comme une contribution fondamentale aux approches basées sur les écosystèmes et aux objectifs de l'Accord de Paris, et pour reproduire les initiatives régionales afin d'inclure les aires protégées dans les stratégies et les engagements nationaux en matière de changement climatique et de risques de catastrophes. Le Groupe de spécialistes sur le changement climatique a publié des [Lignes directrices des meilleures pratiques pour l'adaptation au changement climatique](#) en 2016, et prépare des Lignes directrices des meilleures pratiques sur le rôle d'une gestion efficace des aires protégées dans les



stratégies d'atténuation. Ces Lignes directrices offrent également des conseils sur la façon dont intégrer les AP dans la réponse au changement climatique et dans les stratégies nationales. Tout ce travail contribuera aux efforts nationaux pour répondre à l'ODD 13, et renforcera la résilience et les capacités adaptatives face aux risques liés au climat et aux catastrophes naturelles.

## **Santé**

Un groupe de spécialistes actif sur la santé et le bien-être travaille sur la promotion des bénéfices de la nature sur la santé et le bien-être dans les secteurs de la conservation, de la santé et autres, afin d'influencer les politiques, de renforcer les preuves disponibles et de faciliter les partenariats. L'engagement avec le secteur de la santé inclut l'organisation d'un dialogue mondial leader intitulé « La nature est une bonne médecine », avec la participation du Président de l'UICN Zhang et du directeur de la santé public de l'OMS, lors du 15<sup>e</sup> Congrès mondial sur la santé public à Melbourne, Australie, en 2017. La CMAP a continué sa communication auprès d'autres secteurs comme la santé, l'urbain et l'éducation, par le biais d'un partenariat réussi et de séminaires d'importance avec Salzburg Global, dans le cadre des séries *Des parcs pour la planète*. La CMAP est représentée au Comité directeur de l'Alliance urbaine de l'UICN, et est entrée dans un accord collaboratif avec l'Organisation mondiale des parcs urbains afin de faire progresser une vision partagée pour inspirer et autonomiser les peuples de tous les styles de vie du monde entier à chérir et à se connecter avec la nature, les parcs et les aires protégées dans et autour des zones urbaines.

## **COVID-19 et AP**

La pandémie de COVID-19 et ses impacts associés illustrent les liens évidents entre des écosystèmes en bonne santé et des populations en bonne santé, ainsi que l'importance d'une gestion plus respectueuse et responsable de la nature. Dans le cadre de leur collaboration avec les Parcs urbains mondiaux, les membres de la CMAP et d'autres partenaires ont organisé une série de groupes et de dialogues mondiaux sur l'impact du COVID-19, surtout pour les communautés urbaines, et sur le rôle que les aires protégées et l'accès à la nature peuvent jouer pour atténuer les impacts de la pandémie et contribuer à la santé physique et mentale. Le COVID-19 et les quarantaines qui ont été décrétées ont eu un impact majeur sur les aires protégées, surtout du fait de la perte de revenus associée aux restrictions sur le tourisme ([https://parksjournal.com/wp-content/uploads/2020/06/Hockings-et-al-10.2305-IUCN.CH\\_2020.PARKS-26-1MH.en\\_-1.pdf](https://parksjournal.com/wp-content/uploads/2020/06/Hockings-et-al-10.2305-IUCN.CH_2020.PARKS-26-1MH.en_-1.pdf)). La CMAP a créé un groupe d'études spécial pour coordonner les autres groupes de la Commission et des autres partenaires afin d'évaluer les impacts régionaux de la pandémie sur les aires protégées et développer des principes et des bonnes pratiques pour atténuer les risques et encourager la reprise, notamment un soutien renforcé aux AP et à la conservation de la nature dans les politiques « vertes » de soutien à l'économie.

## **Addendum - Activités 2020-2021 de la CMAP en temps de pandémie de COVID-19**

Les déplacements et réunions physiques de la Commission ont été limités pendant la pandémie, mais des groupes de spécialistes et des événements thématiques ont été organisés en ligne avec succès, en particulier sur la plateforme web *Vital Sites Road to Marseille (Sites vitaux, en route pour Marseille)*, soutenue par le PMAP et la CMAP. La plateforme en ligne a été utilisée avec succès pour des ateliers, des formations, des lancements de publications, un comité directeur de la CMAP et trois cérémonies de remise de prix, très bien suivies, en l'honneur des lauréats des prix Kenton Miller et Packard et d'un nouveau prix international pour les rangers. La CMAP a également apporté son soutien au Sommet mondial de la jeunesse, qui s'est tenu en ligne et qui a connu un grand succès. Les activités en ligne nous permettent d'être encore plus inclusifs et d'élargir notre portée géographique. Nous continuerons à soutenir la plateforme *Vital Sites* jusqu'au Congrès Mondial de la Nature et au-delà, au moins jusqu'à la fin de 2021.

La CMAP a poursuivi ses initiatives de renforcement des capacités grâce au lancement de nouvelles lignes directrices de meilleures pratiques sur le Géopatrimoine, l'importance culturelle et spirituelle de la nature, ainsi que par une nouvelle initiative visant à professionnaliser la formation des rangers, avec la collaboration de nos partenaires, dans le cadre de la nouvelle Alliance universelle de soutien aux rangers. Plus précisément, en ce qui concerne la pandémie de coronavirus, la CMAP dispose d'un groupe de travail dédié à l'étude des impacts de la pandémie sur les aires protégées, le tourisme faunique et les moyens de subsistance communautaires, et a produit un numéro spécial de la revue *PARKS* consacré à la COVID-19, qui servira base de connaissance aux actions futures (voir <https://parksjournal.com/parks-27-si-march-2021/>). Celui-ci encourage un investissement dans les aires protégées dans le cadre des programmes de rétablissement économique post-pandémiques afin de prévenir de futures pandémies, de créer des emplois et de contribuer aux stratégies nationales et locales de santé publique. En outre, un nouveau rapport de la CMAP en collaboration avec ses partenaires, dont la Banque Mondiale et le PNUD, intitulé *Miser sur la nature : la conservation par zone comme outil clé pour atteindre les Objectifs de développement durable*. Le rapport met en valeur le rôle des aires protégées et de conservation en tant que solutions économiquement rentables, fondées sur la nature et contribuant à la réalisation de multiples ODD.

### Réunions internationales et congrès

**Convention sur la diversité biologique.** La CMAP s'est engagée dans les COP de la CDB et les réunions techniques, et a fourni une contribution précieuse à la décision sur les AMCEZ adoptée en 2018. La CMAP a également été activement engagée dans le développement de politiques et de connaissances scientifiques, en encourageant des objectifs de conservation ambitieux pour les mesures de conservation par zone dans le Cadre mondial pour la biodiversité pour l'après-2020. Cela s'est exprimé par : la participation à des consultations thématiques organisées par le Secrétariat de la CDB, la création d'un groupe d'études sur l'après-Aichi conformément à la résolution de l'UICN [WCC-2016-Res-096](#), l'organisation d'ateliers avec des organisations Membres de l'UICN (comme l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature), la présentation d'événements parallèles lors de réunions de la CDB, et la participation à des délégations de l'UICN à la CDB, aux COP et aux organes subsidiaires. Les membres de la CMAP participent également aux discussions du groupe de travail de la CDB et aux webinaires de la Coalition pour une haute ambition, jusqu'à la COP15 de la CDB où l'ordre du jour pour l'après-2020 sera établi. L'attribution en 2018 du prestigieux prix Midori, co-sponsorisé par la fondation AEON et la CDB, à la présidence de la CMAP, lui a permis de souligner les priorités et réalisations de l'UICN et de la CMAP, notamment lors de la COP14 de la CDB en Égypte, en novembre 2018.

**IMPAC4.** La CMAP Milieu marin a aidé à l'organisation du 4<sup>e</sup> Congrès international des aires marines protégées (IMPAC4) au Chili en 2017 et fait partie du groupe organisateur pour l'IMPAC5, prévu à Vancouver, Canada, en 2021. Le numéro spécial de *Aquatic Conservation* pour l'IMPAC4 a déjà été téléchargé plus de 16 000 fois dans sa totalité.

**Congrès régionaux des AP.** La CMAP a aidé à l'organisation, à la coordination et aux principaux événements du 3<sup>e</sup> Congrès latino-américain et caribéen des aires protégées (CAPLAC3), organisé au Pérou en 2019, et s'occupe désormais du suivi avec RedParques et d'autres partenaires pour mettre en œuvre la Déclaration de Lima. La CMAP a fait un effort particulier pour financer la participation de 14 jeunes professionnels et de 13 personnes originaires de communautés locales et autochtones de 9 pays de la région. Le Congrès CAPLAC3 a souligné la pertinence des AP sous le thème « Solution pour le bien-être et le développement durable ». Il a mené à la Déclaration de la Journée latino-américaine des aires protégées, le 17 octobre, et la rédaction d'un rapport régional

*Protected Planet* pour l'Amérique latine et les Caraïbes. La CMAP est actuellement engagée dans les préparatifs d'un Congrès africain des aires protégées prévu pour 2021, et d'un deuxième Congrès asiatique des parcs en 2022.

**WILD11.** Le Groupe de spécialistes sur les espèces sauvages a fait de gros efforts pour organiser le 11<sup>e</sup> Congrès mondial sur les espèces sauvages (WILD11), initialement proposé en Chine puis déplacé en Inde en coorganisation avec le gouvernement du Rajasthan en mars 2020. Malheureusement, l'événement a dû être annulé du fait de la pandémie de COVID-19.

## **Partenariats**

Tout le travail de la CMAP se fait par le biais de partenariats. Dans le cadre de l'UICN, nos principaux partenaires sont le PMAP, le programme du Patrimoine mondial, le Programme mondial milieu marin et polaire, mais les groupes de la CMAP s'engagent également fortement sur d'autres thématiques (par ex. les zones arides) et programmes régionaux (par ex. le Bureau régional de l'Asie pour le Partenariat Asie des aires protégées). La CMAP collabore également étroitement avec d'autres Commissions sur des sujets d'intérêt et de préoccupation communs, avec des groupes de spécialistes et d'études conjoints lorsque pertinent.

La CMAP s'engage avec une vaste gamme d'autres organisations, y compris des organisations en charge des Parcs nationaux et autres institutions gouvernementales, des ONG nationales et internationales, le CMSC du PNUE (Protected Planet et Base de données mondiale sur les AP) et des organisations multilatérales comme la Banque mondiale, le PNUD et la FAO. Les relations avec les organismes nationaux chargés des AP sont renforcées par des interactions avec les vice-présidences régionales, et des réunions du Forum mondial des leaders d'aires protégées (PALF). La Commission a bâti une relation forte avec le Secrétariat de la CDB, en soutenant la mise en œuvre du programme de la CDB afin de réaliser l'Objectif 11 d'Aichi, et en offrant une contribution en termes de politique et d'orientations internationales sur les AMCEZ et la gestion des aires protégées.

## **6. Structure et gouvernance**

La CMAP a continué à développer un réseau CMAP mondialement actif de plus de 3 000 volontaires experts, composé à 65% d'hommes et à 35% de femmes, avec environ 13% de jeunes professionnels de moins de 35 ans. Au cours des quatre dernières années, la CMAP a fait un effort particulier pour soutenir un engagement plus important des jeunes professionnels, par le biais du mentorat et un soutien financier pour participer aux principales réunions.

La CMAP est dirigée par la Présidente de la Commission, Mme Kathy MacKinnon, aidée de la vice-Présidente Julia Miranda Londono. La CMAP est dotée d'un Comité directeur actif comprenant 13 vice-présidences régionales et 11 vice-présidences thématiques (voir Annexe A) et d'une structure opérationnelle incluant 22 groupes de spécialistes et 6 groupes d'études. Les groupes d'études sont créés pour réaliser une tâche spécifique et délimitée dans le temps, alors que les groupes de spécialistes sont plus permanents. Pendant cette période quadriennale, les groupes d'études ont travaillé sur des sujets importants comme les AMCEZ, les objectifs pour l'après-2020 (Groupe d'études pour l'après-Aichi) et le COVID-19 et les aires protégées.

Le Comité directeur se réunit tous les ans, généralement dans une aire protégée, et invite le Comité directeur principal et un ensemble de leaders de Groupes de spécialistes, afin d'analyser les priorités régionales et thématiques et de renforcer la collaboration dans le réseau. Un petit sous-groupe issu du Comité directeur, le Comité exécutif, se consulte plus

régulièrement par le biais de téléconférences mensuelles, et fournit des conseils à la présidence et à la vice-présidence. L'ensemble des vice-présidences, des groupes d'études et des groupes de spécialistes, ainsi que la direction, soumettent des rapports techniques sur une base annuelle, et fournissent des descriptions détaillées de leurs activités et des fonds reçus ou levés. Ces rapports illustrent la variété et l'engagement des activités de la Commission – voir [https://www.iucn.org/sites/dev/files/content/documents/wcpa\\_technical\\_reports\\_2019may.pdf](https://www.iucn.org/sites/dev/files/content/documents/wcpa_technical_reports_2019may.pdf). Les informations sur toutes les activités et publications de la CMAP sont disponibles sur le site Internet de la CMAP de l'UICN.

Pendant cette période quadriennale, la CMAP a consacré un effort important à sa gouvernance interne. Il existe dorénavant des cahiers des charges clairs pour les vice-Présidents, les leaders de groupes de spécialistes et de groupes d'études, et un cahier des charges spécifique pour les vice-présidences régionales. Des orientations pour la participation des Membres qui sont de jeunes professionnels sont également disponibles. En outre, un guide à jour et significatif à destination des Membres a été rédigé, ainsi que des documents sur l'activation des Membres. Tous les documents de gouvernance sont destinés à favoriser une implication active, tout en se conformant aux Statuts et normes de l'UICN.

## 7. Finances

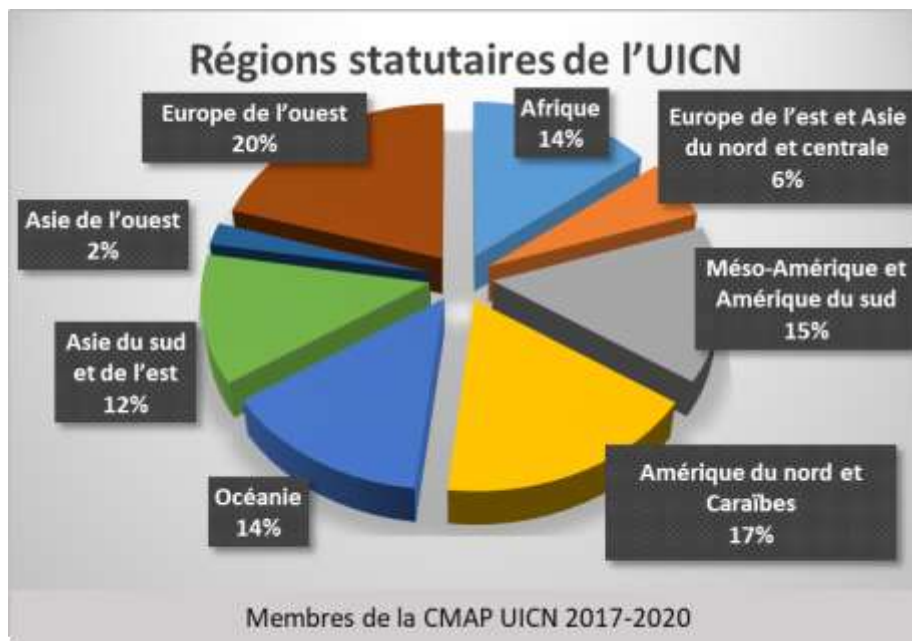
La CMAP reçoit une allocation annuelle du Fonds opérationnel des commissions provenant des fonds centraux de l'UICN. Au cours de la précédente période quadriennale, environ 240 000 CHF étaient alloués par année. Pendant cette période quadriennale, le montant a été réduit à 218 000 CHF par an, afin d'équilibrer les affectations dans toutes les Commissions. Cette réduction vient en même temps que la réorganisation du Secrétariat, qui a entraîné la réduction du soutien logistique, avec désormais une petite unité centrale de soutien aux Commissions pour l'ensemble des six Commissions.

Le Fonds opérationnel des Commissions est utilisé comme financement principal pour soutenir les principales activités menées par le Comité directeur et les groupes de spécialistes, et les destinataires soumettent des rapports et des reçus financiers annuels. En outre, tous les membres du bureau, y compris les responsables de groupes de spécialistes, soumettent un rapport annuel qui répertorie les fonds et projets supplémentaires que le groupe a pu lever. Les activités et produits de la Commission sont financés par le biais d'une vaste gamme d'initiatives, de projets et d'un soutien direct de la part des Membres de l'UICN et d'autres organisations, qui fournissent un soutien en nature et financier. Une prévision prudente suggère que chaque CHF issu du Fonds opérationnel des Commissions mobilise au moins 10 CHF en autre soutien : les activités de Commissions seraient donc une façon très efficace et efficiente de développer le travail de l'Union. Parmi les exemples de soutien, citons :

- Personnel en nature de la part de Parks Canada, Environment Canada, Parks Victoria – qui ont affecté du personnel pour travailler sur des initiatives spécifiques de la CMAP comme [#NaturePourTous](#), et ont offert un soutien aux groupes de spécialistes Santé et Changement climatique.
- Soutien en nature pour les ateliers et les publications, y compris un financement de la CDB et bilatéral pour des réunions régionales et thématiques, et soutien aux groupes de spécialistes et d'études individuels, par le biais de l'Académie internationale BfN pour la conservation de la nature et le Pew Trust.
- Soutien pour des congrès régionaux et des initiatives de la part d'organismes gouvernementaux, de fondations et de donations privées, par ex. les gouvernements du Japon et de Corée du Sud, la Fondation Gordon et Betty Moore, le WWF et la fondation Africa Wildlife.

- Soutien limité à des projets de l’UICN, par ex. le BIOPAMA de l’UE, les ateliers de la Liste verte, les publications et collaborations avec d’autres partenaires comme le CMSC-PNUE.
- Les fonds générés par la CMAP, issus de donateurs et gérés par le Secrétariat, comme les fonds pour les activités marines de la CMAP et les publications importantes, par exemple la Suède et la fondation du Prince Albert II de Monaco.

Les groupes de spécialistes et les groupes d’études génèrent la plupart de leurs fonds pour les activités de la CMAP auprès d’une vaste gamme d’institutions et d’organisations : ONG nationales et internationales, universités, parcs nationaux et agences environnementales. La CMAP fournit ces précisions financières sur une base annuelle, mais le système financier actuel de l’UICN n’enregistre que les dépenses pour des catégories comme les voyages, les frais administratifs, etc. donc la valeur financière totale des activités de la Commission n’est pas reconnue dans les comptes de l’UICN. À l’avenir, la CMAP cherche un financement externe supplémentaire pour le bureau de la Présidence, afin de compléter le soutien logistique limité que fournit désormais l’Unité de soutien aux Commissions (CSU).



## Annexe A - Liste de la direction de la CMAP, Comité directeur 2016-2020

Direction	PRÉSIDENCE	Kathy MacKinnon	Conseil de l'UICN 2016-2020
Direction	vice-Présidente	Julia Miranda Londono (Colombie)	Vice-Présidence, Comité exécutif (ExCo)
Europe	vice-Président régional	Andrej Sovinc (Slovénie)	Comité directeur de la CMAP, Comité exécutif
Eurasie du Nord	vice-Président régional	Sergey Shirokiy (Russie)	Comité directeur de la CMAP
Afrique de l'Ouest et centrale	vice-Président régional	Charlotte Karibuhoye (Sénégal), Florence Palla (Cameroun)	Comité directeur de la CMAP, Comité exécutif Comité directeur de la CMAP
Afrique orientale et australe	vice-Président régional	John Waithaka (Kenya)	Comité directeur de la CMAP
Asie du Sud	vice-Président régional	Vinod Mathur (Inde)	Comité directeur de la CMAP
Asie du Sud-est	vice-Président régional	Agus Budi Utomo (Indonésie)	Comité directeur de la CMAP
Asie de l'Est	vice-Président régional	Yoshi Kumagai (Japon)	Comité directeur de la CMAP
Océanie	vice-Présidente régionale	Penny Figgis (Australie)	Comité directeur de la CMAP, Comité exécutif
Amérique centrale et Caraïbes	vice-Président régional	Allan Valverde (Costa Rica)	Comité directeur de la CMAP
Amérique du Nord	vice-Président régional	Mike Wong (Canada)	Comité directeur de la CMAP, Comité exécutif
Amérique du Sud	vice-Président régional	Claudio Maretti (Brésil)	Comité directeur de la CMAP, Comité exécutif
Asie de l'ouest et Afrique du Nord	vice-Présidente régionale	Imen Meliane (Tunisie)	Comité directeur de la CMAP
Renforcement des capacités	vice-Présidence thématique	Mike Appleton (R.-U.), Eleanor Sterling (USA)	Comité directeur de la CMAP
Gouvernance	vice-Présidente thématique	Thora Amend (Allemagne)	Comité directeur de la CMAP
Milieu marin	vice-Président thématique	Dan Laffoley (Royaume-Uni)	Comité directeur de la CMAP
Sciences et biodiversité	vice-Président thématique	Stephen WOODLEY (Canada)	Comité directeur de la CMAP
Sciences et gestion	vice-Président thématique	Marc Hockings (Australie)	Comité directeur de la CMAP, Comité exécutif Editeur Journal PARKS
Patrimoine mondial	vice-Président thématique	Cyril Kormos (Etats-Unis d'Amérique)	Comité directeur de la CMAP
Solutions fondées sur la nature	vice-Président thématique	Nigel Dudley (Royaume-Uni)	Comité directeur de la CMAP
Populations et Parcs	vice-Présidente thématique	Karen Keenleyside (Canada)	Comité directeur de la CMAP, #NaturePourTous
Jeunes professionnels	vice-Présidente thématique	Mariasole Bianco (Italie)	Comité directeur de la CMAP
Publications	Rédacteur des publications	Craig Groves (Etats-Unis d'Amérique)	CMAP

Pour plus d'informations sur les groupes d'études et les groupes de spécialistes, et leurs responsables, voir [www.iucn/wcpa](http://www.iucn/wcpa)